

Rashkevich A.I.
VACCINATION EN FRANCE ET AILLEURS
Le chef du travail scientifique Vassilieva O.A.
Chaire des langues étrangères
Université médicale d'Etat du Bélarus, Minsk

Le but de notre travail consiste aux études des données publiées dans les éditions médicales, à l'Internet.

La vaccination est un procédé consistant à introduire un agent extérieur (le vaccin) dans un organisme vivant afin de créer une réaction immunitaire positive contre une maladie infectieuse. Il existe quatre types de vaccins selon leur préparation : agents infectieux inactivés, agents vivants atténués, sous-unités d'agents infectieux ou toxines inactivées.

La première mention indiscutable de la variolisation apparaît en Chine au XVI^e siècle. La pratique de l'inoculation de la variole a suscité de nombreux débats en France et ailleurs. Pour la première fois, des années 1770 jusqu'en 1791, au moins six personnes ont testé la possibilité d'immuniser les humains de la variole en leur inoculant la variole des vaches. En 1796, le médecin anglais Edward Jenner fera la même découverte. Il inocula à un enfant du pus prélevé sur la main d'une fermière infectée par la vaccine, ou variole des vaches. Trois mois plus tard, il inocula la variole à l'enfant qui s'est révélé immunisé. Le but principal des vaccins est d'induire la production par l'organisme d'anticorps, agents biologiques naturels de la défense du corps vis-à-vis d'éléments pathogènes identifiés. Un vaccin est donc spécifique à une maladie mais pas à une autre.

La matière vaccinale elle-même est classée selon sa nature en quatre catégories :

- Vaccins issus d'agents infectieux inactivés
- Vaccins issus d'agents vivants atténués
- Vaccins constitués de sous-unités d'agents infectieux
- Vaccins constitués de toxines inactivées

La vaccination préventive est une forme de vaccination visant à stimuler les défenses naturelles de façon à prévenir l'apparition d'une maladie.

Vaccination thérapeutique consiste à stimuler le système immunitaire de l'organisme pour favoriser la production d'anticorps. Il ne s'agit donc plus de prévenir l'apparition d'une maladie mais d'aider l'organisme des personnes déjà infectées à lutter contre la maladie en restaurant ses défenses immunitaires.

Les articles lus et analysés ont prouvé que les vaccins obligatoires en France sont remboursés par la sécurité sociale. Trois vaccins sont obligatoires: les vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Ces vaccins sont en général inoculés en même temps que les vaccins non obligatoires contre la coqueluche et l'*Haemophilus influenza B* au sein d'un vaccin dit "pentavalent".